



Daphna POZNANSKI-BENHAMOU

Députée de la 8ème circonscription des Français de l'Etranger
Responsabilité pour autrui

Membre de la Commission de la Défense et des Forces armées
Membre de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée
Membre du Conseil d'Orientation Stratégique de l'Institut français



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Président de la République, en tant que Chef des armées, a répondu à l'appel à l'aide du Président malien, pays ami occupé en grande partie par des forces terroristes depuis mars 2012.

J'apporte mon plus ferme soutien à cette décision du Président de la République qui s'inscrit dans le cadre de la légalité internationale telle qu'elle est exprimée au chapitre VII de la Charte des Nations-Unies (action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression).

L'intervention française aux côtés de l'armée malienne était devenue nécessaire pour stopper l'avancée des terroristes vers une mainmise totale sur le Mali. Celle-ci aurait entraîné une déstabilisation des États du Sahel, voire de tout le continent africain, de sérieuses menaces contre la France et l'Europe, ainsi que la mise en péril des ressortissants français dans cette partie de l'Afrique.

En formant des vœux pour l'entier rétablissement de la souveraineté malienne, j'adresse mes condoléances attristées aux familles des soldats tombés au combat contre les terroristes et mes souhaits de prompt rétablissement aux blessés.

Daphna POZNANSKI-BENHAMOU

Députée des Français de l'étranger – 8ème circonscription
Membre de la Commission de la Défense et des Forces Armées
Membre de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée

www.daphnapoznanski.com